

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 25

Artikel: G. Courbet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

G. Courbet.

Chacun sait que ce célèbre peintre habite maintenant la Tour de-Peilz, où il vit modestement du produit de son travail. Quand nous disons modestement, il ne faudrait pas attacher à ce mot un sens trop restreint, car le pinceau de M. Courbet peut produire de belles choses, toujours fort recherchées par de riches amateurs. Le *Chillon* et les *Truites*, qu'il a envoyés à l'exposition de peinture de Lausanne, ne sont pas de celles-là. Ces deux toiles ont si vivement révolté le sentiment artistique de notre académie des beaux-arts; elles ont tellement fait parler de M. Courbet au musée Arlaud, que quelques particularités sur celui qui a joué un rôle si marquant dans les affaires de la Commune, et devant qui la Colonne,

Sublime monument deux fois impérissable,
 Fait de gloire et d'airain,
 s'est inclinée, seront sans doute lus avec intérêt.

Gustave Courbet est né à Ornans (Doubs), le 10 juin 1819; il a par conséquent aujourd'hui 54 ans. Son pinceau a produit un nombre considérable de tableaux, qui presque tous ont provoqué à la fois les plus grands éloges et les plus vives critiques. On l'a nommé à juste titre le peintre réaliste. Et en effet, Courbet s'était dit: « A quoi bon se fatiguer à rechercher des types de beauté qui ne sont que des accidents dans la nature, et à les reproduire suivant un arrangement qui ne se rencontre pas dans l'habitude de la vie? L'art étant fait pour tout le monde, doit représenter ce que tout le monde voit; la seule qualité à lui demander, c'est une parfaite exactitude. »

Bien décidé à jouer le rôle de révolutionnaire dans son art, il ne s'arrêta pas aux sévères jugements portés sur ses œuvres par les partisans des doctrines classiques; il suivit tout droit son chemin, sachant fort bien qu'une des conditions du succès serait d'obtenir la popularité; aussi il fit circuler ses tableaux en province et à l'étranger, et organisa des expositions à Dijon, Besançon, Munich et Francfort.

En Allemagne comme en France, ses œuvres firent grand bruit, et furent en butte aux plus violentes appréciations.

Au salon de 1852, même résultat.

Au salon de 1853, il exposa les *Baigneuses*, les *Lutteurs*, et la *Fileuse*, trois tableaux qui donnèrent

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

lieu à un déluge de plaisanteries et de caricatures.

A l'Exposition universelle, Courbet envoya celles de ses œuvres qui avaient fait le plus de bruit; le jury refusa de les admettre. Vexé de ce procédé, le maître résolut de frapper un grand coup. Il fit construire à ses frais, dans le voisinage du palais de l'Industrie, un bâtiment surmonté de cette enseigne : LE RÉALISME. — G. COURBET. — *Exhibition de 40 tableaux de son œuvre*.

En tête de son catalogue, Courbet inséra une espèce de profession de foi dans laquelle on remarque ce passage : « J'ai étudié en dehors de toute espèce de système et sans parti pris, l'art des anciens et l'art des modernes. Je n'ai pas plus voulu imiter les uns que copier les autres; ma pensée n'a pas été davantage d'arriver au but oiseux de l'art pour l'art. Non, j'ai voulu tout simplement puiser, dans l'entièvre connaissance de la tradition, le sentiment raisonnable et indépendant de ma propre individualité. Etre à même de traduire les mœurs, les idées, l'aspect de mon époque, selon mon appréciation; être non seulement peintre, mais encore un homme; en un mot, faire de l'art vivant, tel est mon but. »

Cependant des admirations chaleureuses dédommagèrent le peintre du peu de sympathie que lui témoignaient les académiciens. Certains critiques jeunes et ardents le portèrent aux nues.

M. Silvestre, qui a écrit une piquante biographie de Courbet, nous décrit ainsi sa manière de travailler : « L'exécution de Courbet est d'une rare solidité; ce siècle n'a pas vu deux praticiens de cette trempe; il va bravement d'un bout à l'autre de son œuvre. Après avoir préparé sa toile selon le caractère du tableau, il dessine *grosso modo* les personnages et les objets au crayon blanc, les construit et les reconstruit jusqu'à trois fois de pied en cap. Il fait grand usage du couteau à palette qui dépose la couleur sur la toile avec une franchise éclatante et brutale, tandis que les poils du pinceau creusent de petits sillons où la lumière vient s'émousser et s'éteindre... Il empâte également toutes les parties de ses compositions : les premiers plans, les horizons, les ombres, les lumières. Ce n'est que par la qualité du ton et la précision du modelé qu'il fait avancer ou reculer les objets, dans la perspective, au lieu d'employer les frottés et les glacis, moyens factices et impuissants, etc., etc. »

Le salon de 1869 contenait les deux toiles de

M. Courbet : *l'Hallali du cerf, et la Sieste*. Le premier de ces tableaux a obtenu des éloges à peu près unanimes ; il y a déployé ses meilleures qualités de coloriste et de dessinateur.

Terminons par une anecdote. Au salon de 1853, les *Baigneuses* furent l'objet de nombreuses plaisanteries et d'une piquante exclamation échappée à l'impératrice Eugénie à la vue de ce tableau. La jeune souveraine venait de voir le *Marché aux chevaux* de Mlle Rosa Bonheur, et l'on avait eu soin de lui faire observer que ces chevaux de formes épaisse appartenait à la race percheronne. Arrivée devant la composition où M. Courbet a représenté une de ses baigneuses entièrement nue, tournant au spectateur un dos large, gras et dodu, l'impératrice ne put retenir un cri de surprise : « Est-ce aussi une Percheronne ? » demanda-t-elle.

Tous nos lecteurs se souviennent d'un article publié dans le *Conteur vaudois*, relatif aux barrages du Rhône, et à la hausse des eaux du lac. Comme on le sait, notre correspondant attribuait les inondations qui se produisent quelquefois sur nos rives, non point à ces barrages ni à la machine hydraulique, mais bien à l'inclinaison de la mappemonde. « La mappemonde penche, s'écriait-il, tout est là ! »

Cependant, le *Carillon* vient de nous apprendre qu'un citoyen de Buchillon explique le phénomène d'une tout autre façon. Selon lui, la chose est des plus simples : « Tout le monde sait qu'il y a 30 ans, il n'y avait sur le lac Léman qu'un petit bateau à vapeur ; maintenant il y en a douze à quinze qui, prenant la place de l'eau, produisent la hausse du lac et par conséquent les accidents dont se plaignent les riverains. Pas plus difficile que ça ! »

Un Genevois fort intelligent, et qui nous écrit à ce sujet, estime que la première explication est la plus vraisemblable. « En effet, nous dit-il, vous avez, Messieurs les Vaudois, la maladie de la pierre poussée au plus haut degré ; chaque année vous couvrez vos riantes rives d'habitations qui semblent sortir du sol chaque printemps comme les champignons dans la forêt. Vous détachez, avec une ardeur sans égale, des rochers de Meillerie un nombre incalculable de cailloux que les bârques savoyardes vont déposer de l'autre côté ; comment voulez-vous que l'équilibre se maintienne et que la mappemonde ne penche pas ? »

Hélas ! ce brave Genevois a peut-être raison et il est fort à désirer que nos grands boulevards en projet ne se bâtissent qu'avec beaucoup de prudence et à la longue. *Qui va piano va sano et qui va sano va lontano.*

On lit dans le *Petit journal pour rire* :

« On a beaucoup contesté aux médecins le pouvoir de guérir, mais l'anecdote suivante prouve qu'on ne leur conteste pas celui de rendre malade.

Un médecin, égayé par le champagne, à la fin

d'un dîner d'amis, parle avec un de ses camarades de donner au premier venu la maladie qu'il voudra.

Les enjeux sont mis sur la table.

Dès le lendemain, le docteur prend le chemin de fer, se dirige vers Bois-Colombes, s'arrête dans les auberges qui avoisinent cette commune, y donne des instructions et poste ça et là des individus auxquels il fait sa leçon.

Arrivé à Bois-Colombes, il aborde un commissionnaire de bonne allure et lui dit :

— Tenez, vous allez porter à pied cette lettre-là à M. de X..., à Paris, rue d'Amsterdam.

Après avoir fait cent pas, le porteur de la lettre rencontre un homme de sa connaissance qui, en passant, lui demande ce qu'il a.

— Moi, rien, je me porte à merveille.

— Pourtant tu as mauvaise mine.

— Bah ! tu plaisantes. Et il continue son chemin.

A la première auberge où il entre pour se rafraîchir, on lui adresse la même question en renchérisant un peu, et en lui conseillant de ne pas aller plus loin.

Notre homme s'inquiète ; néanmoins il se remet en route.

Plus loin, il rencontre un inconnu qui s'arrête comme frappé à sa vue et s'écrie :

— Vous allez vous trouver mal ; prenez mon bras, Monsieur.

— En effet, répond l'autre, je ne me sens pas bien, mais j'aurai la force d'aller jusqu'à Asnières.

Il arrive. Chacun s'empresse autour de lui.

Ah ! Monsieur, vous paraissiez bien souffrir, vous avez la fièvre ?

— Je crois que oui.

On le mène à l'auberge. Il s'alite ; il avait réellement la fièvre. Un médecin est appelé, qui prescrit la diète, le repos, beaucoup de repos.

Alors, le docteur de Paris amène la personne qui avait fait la gageure, et le premier de s'écrier :

— Eh bien, voyons, ai-je, oui ou non, donné la fièvre à ce brave homme ?

— En effet, répond le perdant.

Le prix du pari a été remis au pauvre commissionnaire, qui l'avait bien gagné. □

Perretta et le pot dé lassè.

Perretta su sa tita portavé dão lassè :
L'allavé po lo vindr'âi Monsu dé la vela ;
L'avai betâ cè dzo, mousint êtré pllie viva
Ajuston, gredon cor, et prim solâ dé pè.
Dincé vetia, la brava lassélique
Contavé dza l'ardzein que devessai teri
De son pot dé lassè. Desai : iatsétéri
On cint d'ao po covâ ; lé polaillé sont tsiré !
Ein lé vindint, n'arin bin dão guegnon,
Se ne pouin pas atsetâ on caion.
La bit' à s'ingraissi, cotéret pou dé farna
Quoquié sat dé reprin, lé z'erbé dão courti
Dai truff' on pou dé sau po la féré medzi ;
Et vaiquo po l'hivai n'a pougna dé mounia !